

« DES MARQUES & VOUS »

Les Conditions Générales suivantes sont applicables depuis le 08/10/2018 pour les magasins DEVIANNE Vendenheim/Arras/Quetigny/Saint-Brieuc/Boulogne et Metz et depuis le 10/10/2018 pour les autres magasins DEVIANNE (sauf Douai) ainsi que sur le site internet www.des-marques-et-vous.com.

Elles annulent et remplacent toutes les Conditions Générales antérieures (notamment « Ça M'avantageS ! » DEVIANNE)

La carte « DES MARQUES & VOUS » est développée par la Société SEDEV, Société Anonyme au capital de 8 231 740 €, dont le siège social est situé au 23 Rue des Châteaux – ZI de la Pilaterie – (59290) WASQUEHAL, immatriculée sous le numéro 314 515 206 au RCS de LILLE METROPOLE.

I. OBJET

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions d'adhésion et les modalités de fonctionnement du programme de fidélité « DES MARQUES & VOUS » permettant au titulaire de la carte (ci-après dénommé « le Porteur ») de bénéficier des avantages définis ci-dessous dans les magasins à enseigne DEVIANNE de France Métropolitaine ainsi que sur le site internet marchand www.des-marques-et-vous.com.

II. ADHESION AU PROGRAMME FIDELITE

Conditions d'Adhésion

La carte de fidélité est vendue dans tous les magasins à l'enseigne DEVIANNE, et acceptée dans tous les magasins à enseigne DEVIANNE de France Métropolitaine ainsi que sur le site marchand www.des-marques-et-vous.com. Elle est réservée aux particuliers âgés de plus de 18 ans.

La demande d'adhésion ne peut se faire que dans les magasins DEVIANNE de France Métropolitaine. Aucune demande d'adhésion au programme fidélité ne pourra être prise en compte par téléphone, par courrier ou par email. Pour obtenir ses avantages, le Porteur devra fournir en caisse les données suivantes : *civilité, nom, prénom, adresse postale, téléphone portable, email et date de naissance*.

L'utilisation de la carte et du Programme de fidélité implique que le Porteur prenne préalablement connaissance des présentes Conditions Générales, qu'il les comprenne et les accepte sans équivoque dans les termes. Le Porteur reconnaît en avoir pris connaissance lors de son adhésion.

Le Client peut également accepter de recevoir des offres commerciales et les avantages, de même que les newsletters. En vertu des dispositions légales et réglementaires sur la protection des données personnelles, il dispose de la faculté de retirer son consentement à tout moment dans les conditions définies au point VIII.

Coût de la Carte « DES MARQUES & VOUS » : La cotisation annuelle est de neuf (9) euros et sera facturée au Porteur au moment de l'adhésion (ou du renouvellement). La carte est remise au Porteur au moment de son adhésion.

III. CONDITIONS D'UTILISATION DE LA CARTE

Fonctionnement de la carte « DES MARQUES & VOUS » : L'utilisation de la carte « DES MARQUES & VOUS » suppose le respect des conditions et procédures en vigueur chez SEDEV, notamment :

- Lecture de la carte par un matériel d'encaissement électronique spécifique,
- De la remise au Porteur du ticket émis par le magasin (ou le site internet) lors de la transaction qui fait foi des opérations qui y sont portées.

La carte « DES MARQUES & VOUS » n'est pas la propriété du Porteur. La carte est nominative, strictement personnelle et non cessible que ce soit à titre gratuit ou à titre onéreux.

Elle peut être retirée à tout moment au Porteur en cas de fraude ou de toute utilisation abusive ou non conforme aux dispositions des présentes Conditions Générales.

La carte n'est pas un moyen de paiement et ne peut donner lieu à aucune contrepartie monétaire.

« DES MARQUES & VOUS »

Les Conditions Générales suivantes sont applicables depuis le 08/10/2018 pour les magasins DEVIANNE Vendenheim/Arras/Quetigny / Saint-Brieuc/ Boulogne et Metz et depuis le 10/10/2018 pour les autres magasins DEVIANNE (sauf Douai) ainsi que sur le site internet www.des-marques-et-vous.com.

Elles annulent et remplacent toutes les Conditions Générales antérieures (notamment « Ça M'avantageS ! » DEVIANNE)

IV. CONTENU DU PROGRAMME FIDELITE

Avantages de la carte « DES MARQUES & VOUS »

- **REMISE DE 10 % SUR VOS ACHATS EN MAGASIN DEVIANNE ET SUR L'E-BOUTIQUE DES-MARQUES-ET-VOUS.COM.**

Grâce à votre carte de fidélité « DES MARQUES & VOUS » bénéficiez d'une remise de 10 % sur vos achats effectués en magasin DEVIANNE ou sur le site marchand www.des-marques-et-vous.com. Cette remise est déduite en caisse de votre magasin DEVIANNE ou lors de la validation de votre panier sur le site marchand www.des-marques-et-vous.com. Votre remise de 10 % ne s'applique pas sur les achats de cartes (cadeaux, fidélité etc.), coffret E-mesure ainsi que sur les prestations de service (ateliers couture, conseil en style, retouches, livraison etc.).

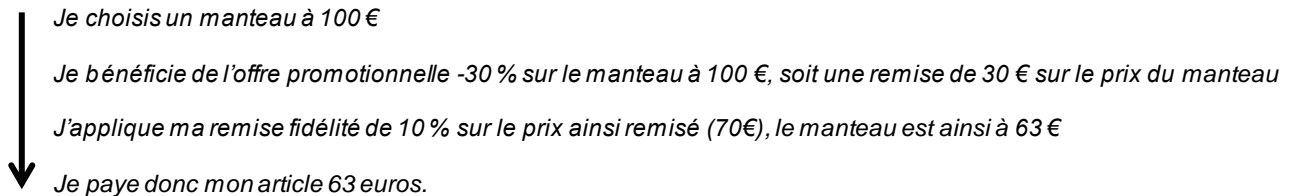
Votre remise fidélité de 10 % est cumulable avec les offres promotionnelles le mentionnant expressément (à titre d'exemples, non limitatifs, l'offre ne se cumulera pas avec les opérations petits prix, vente en liquidation, ventes privées, soldes, offre personnel, CE etc.).

Lorsqu'elle est cumulable, votre remise fidélité de 10 % s'entend comme une remise supplémentaire et s'applique dans les conditions suivantes :

Exemples d'applications :

- Lorsque la remise de 10 % est cumulable avec une offre promotionnelle annoncée en pourcentage :

Exemple : offre promotionnelle -30 % sur les manteaux, cumulable avec la remise fidélité de 10 %.

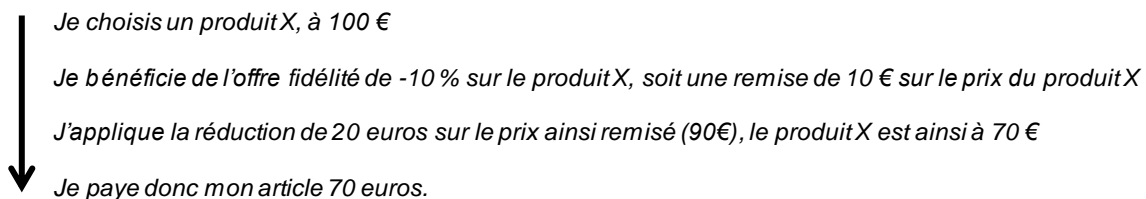


Ce qui revient à un taux de remise globale de 37 %.

Attention : on applique toujours la remise fidélité de -10 % sur le prix remis. Il est rappelé que les taux de remise ne s'additionnent pas entre eux (*dans notre exemple : 37 % de remise globale et non 40 % (30% + 10%)*).

- Lorsque la remise de 10 % est cumulable avec une offre promotionnelle annoncée en euros (€):

Exemple : offre promotionnelle -20 € sur le produit X, cumulable avec la remise fidélité de 10 %.



Attention : Exceptionnellement, on applique la remise fidélité de -10 % sur le produit dans un premier temps, puis l'offre de réduction de prix en euros dans un second temps.

« DES MARQUES & VOUS »

Les Conditions Générales suivantes sont applicables depuis le 08/10/2018 pour les magasins DEVIANNE Vendenheim/Arras/Quetigny / Saint-Brieuc / Boulogne et Metz et depuis le 10/10/2018 pour les autres magasins DEVIANNE (sauf Douai) ainsi que sur le site internet www.des-marques-et-vous.com.

Elles annulent et remplacent toutes les Conditions Générales antérieures (notamment « Ça M'avantageS ! » DEVIANNE)

• **ASSURANCE ACHATS « ACCROCS, TACHES, DECHIRURES »**

Grâce à votre carte de fidélité « DES MARQUES & VOUS » bénéficiez d'une assurance « accrocs, taches, déchirures » en cas de dommage accidentel sur un vêtement, acheté à compter du 08/10/2018 dans un magasin de la société SEDEV ou sur des-marques-et-vous.com, dans les six (6) mois suivant l'achat. Après validation par les équipes de vente en magasin, le client est remboursé par un bon d'achat ou chèque cadeau correspondant à 100% de la valeur du vêtement net de remise, comme indiqué sur le ticket de caisse (bon d'achat valable 1 mois).

La garantie est offerte sur l'ensemble des vêtements d'une valeur unitaire supérieure à 75 € TTC net de remise et dans la limite de 400 € par carte et par an.

Pour bénéficier de la garantie le Porteur devra se rendre avec le vêtement en magasin pour y déclarer son sinistre (un formulaire sera complété) et présenter son ticket de caisse original ou justificatif d'achat.

Le Porteur doit déclarer le sinistre durant la période de garantie.

Exclusions :

- Les dommages engageant la responsabilité d'un tiers ou résultant d'une faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré ou d'un tiers ;
- les pièces consommables (les boutons, les fermetures éclair) et leur remplacement ;
- l'usure;
- les dommages liés à la garantie du fabricant (l'effilochage) et les dommages relevant des défauts de conformité au sens de l'article I-211-4 du code de la consommation ;
- les dommages relevant des défauts cachés au sens de l'article I-211-4 du code de la consommation ;

En cas de sinistre, et sous peine de déchéance de l'assurance susvisée, nous vous invitons à vous rapprocher de votre magasin pour :

- y déclarer tout sinistre, selon les modalités convenues, dans un délai de 15 jours ouvrables de sa date de survenance,
- présenter et remettre au magasin le vêtement assuré à l'équipe technique du point de vente DEVIANNE de votre choix,
- présenter le ticket de caisse original d'achat ou justificatif d'achat (facture, e-ticket...)

Il est précisé que le vêtement endommagé pris en charge est conservé par SEDEV, et pourront être récupérés par l'assureur qui en devient propriétaire.

A titre informatif il est précisé que SEDEV pourra voir son contrat d'assurance résilié dans certaines hypothèses contractuelles, et notamment en cas de déclaration de cessation de paiements ou de cessation d'activité, redressement ou liquidation judiciaire ou non-respect par une partie d'une obligation substantielle lui incombant.

• **AVANTAGES SUR LES PRESTATIONS RETOUCHES**

Les prestations retouches sont proposées et disponibles uniquement dans les Ateliers Retouches, en magasin DEVIANNE.

Les tarifs, détails et modalités de l'ensemble des prestations retouches sont affichées en magasin.

« DES MARQUES & VOUS »

Les Conditions Générales suivantes sont applicables depuis le 08/10/2018 pour les magasins DEVIANNE Vendenheim/Arras/Quetigny / Saint-Brieuc / Boulogne et Metz et depuis le 10/10/2018 pour les autres magasins DEVIANNE (sauf Douai) ainsi que sur le site internet www.des-marques-et-vous.com.

Elles annulent et remplacent toutes les Conditions Générales antérieures (notamment « Ça M'avantageS ! » DEVIANNE)

Il est toutefois d'ores et déjà précisé que les vêtements déposés en Ateliers Retouches doivent impérativement être propres, les éventuels accrocs ou défauts doivent être précisés au préalable. Les équipes DEVIANNE se réservent le droit de refuser certains travaux ne pouvant être réalisés dans des conditions de qualité optimale.

- **Retouches bas de pantalon offertes et effectuées en moins d'une heure (sur articles neufs achetés chez DEVIANNE ou sur www.des-marques-et-vous.com) :**

Les retouches simples bas de pantalon, jean, jupe ou robe, sur des produits neufs achetés chez DEVIANNE ou www.des-marques-et-vous.com sont gratuites pour tous.

Grâce à votre carte de fidélité « DES MARQUES & VOUS », vos retouches simples bas de pantalon ou jean sont effectuées en moins d'une heure.

Ces avantages ne s'appliquent que pour les articles neufs ayant été achetés chez DEVIANNE ou sur le site marchand www.des-marques-et-vous.com et sur présentation de la preuve d'achat. Ce délai n'est pas valable pour les retouches simples bas de jupe ou robe.

A défaut du respect de l'engagement du délai d'une heure, nous nous engageons à vous livrer votre pantalon retouché à votre domicile, sans frais.

- **Autres retouches des vêtements neufs achetés chez DEVIANNE ou www.des-marques-et-vous.com à cinq (5) euros :**

Grâce à votre carte de fidélité « DES MARQUES & VOUS », bénéficiez de vos autres retouches à cinq (5) euros : Valable sur toutes les retouches d'articles neufs achetés chez DEVIANNE ou sur le site marchand www.des-marques-et-vous.com, hors retouches simples bas de pantalon / jean / jupe / robe (gratuites).

Cf. Grille tarifaire retouche en magasin (colonne « avec carte de fidélité »).

- **Retouches sur les vêtements achetés ailleurs (ou anciens articles achetés dans les magasins DEVIANNE ou sur www.des-marques-et-vous.com) à - 50% :**

Grâce à votre carte de fidélité « DES MARQUES & VOUS », bénéficiez des retouches sur vos anciens vêtements ou ceux achetés ailleurs à - 50 % : Valable sur toutes les retouches d'articles achetés ailleurs que chez DEVIANNE ou sur le site marchand www.des-marques-et-vous.com ou achetés chez DEVIANNE ou sur le site marchand www.des-marques-et-vous.com mais qui ne sont plus neufs.

Cf. Grille tarifaire retouche en magasin (colonne « avec carte de fidélité »).

- **AVANTAGES PONCTUELS**

Des offres promotionnelles peuvent être proposées aux Porteurs de la carte. Elles sont communiquées en magasin et accordées sur présentation de la Carte. Ces avantages et leurs conditions d'utilisation pourront être communiqués par courrier à domicile, par email, sur un espace réservé au sein du site internet « DEVIANNE » ou par affichage en magasin DEVIANNE. Des avantages ponctuels pourront également être proposés aux Porteurs de la carte sur le site internet marchand www.des-marques-et-vous.com.

« DES MARQUES & VOUS »

Les Conditions Générales suivantes sont applicables depuis le 08/10/2018 pour les magasins DEVIANNE Vendenheim/Arras/Quetigny / Saint-Brieuc / Boulogne et Metz et depuis le 10/10/2018 pour les autres magasins DEVIANNE (sauf Douai) ainsi que sur le site internet www.des-marques-et-vous.com.

Elles annulent et remplacent toutes les Conditions Générales antérieures (notamment « Ça M'avantageS ! » DEVIANNE)

Bons d'achat, chèques cadeaux, chèques de réduction: Les bons d'achat et chèques cadeaux, chèques de réduction attribués au Porteur sont incessibles, indivisibles, et ne peuvent en aucun cas avoir une valeur d'échange ou de remboursement, être vendus ou monnayés sous quelque forme que ce soit. Ils ne seront pas remplacés en cas de perte, de vol ou de destruction.

V. DUREE DE L'ADHESION AU PROGRAMME FIDELITE / RENOUELEMENT DE LA CARTE

La carte est valable 1 an à compter du jour de l'adhésion. A chaque date d'anniversaire de la Carte, l'adhésion peut être renouvelée par un règlement de neuf (9) euros en magasin.

VI. PERTE OU VOL DE LA CARTE ET EFFET DES OPPOSITIONS

Le Porteur est seul responsable de sa carte.

En cas de perte ou vol de sa carte « DES MARQUES & VOUS », le Porteur devra le signaler en magasin par le biais d'un bulletin de mise en opposition, soit par courriel depuis la rubrique « Service Client » du site <https://www.devianne.com> ou www.des-marques-et-vous.com soit par la remise d'un courrier adressé à l'adresse suivante :

SEDEV - Carte « DES MARQUES & VOUS » - Zone industrielle La Pilaterie - 23 Rue des Châteaux
(59290) WASQUEHAL

Une nouvelle carte émise sous le même numéro sera tenue à sa disposition dans le magasin de son choix, dans les 30 jours suivants.

VII. MODIFICATION / ARRET DU PROGRAMME FIDELITE

La société SEDEV se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales à tout moment, le programme de fidélité pouvant être suspendu, modifié ou supprimé en tout ou partie sans conditions.

Aucune modification du règlement, droits et avantages ou suppression, y compris de la carte « DES MARQUES & VOUS », n'ouvrira droit à indemnisation pour le Porteur.

VIII. VIE PRIVEE / DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles demandées lors de l'adhésion au programme fidélité « DES MARQUES & VOUS » sont nécessaires à l'adhésion à ce programme.

Le responsable de la gestion du programme fidélité est la Société SEDEV. Toutes les informations recueillies pour l'utilisation et le fonctionnement du programme fidélité feront l'objet de traitements automatisés effectués à partir des informations collectées.

Les données communiquées par le Porteur de la carte sont nécessaires à la création du compte fidélité et au fonctionnement du programme. A ce titre, seront collectées les données suivantes: *civilité, nom, prénom, adresse postale, téléphone portable, email et date de naissance.*

« DES MARQUES & VOUS »

Les Conditions Générales suivantes sont applicables depuis le 08/10/2018 pour les magasins DEVIANNE Vendenheim/Arras/Quetigny / Saint-Brieuc/ Boulogne et Metz et depuis le 10/10/2018 pour les autres magasins DEVIANNE (sauf Douai) ainsi que sur le site internet www.des-marques-et-vous.com.

Elles annulent et remplacent toutes les Conditions Générales antérieures (notamment « Ça M'avantageS ! » DEVIANNE)

Ces éléments permettent de communiquer au Porteur les informations portant notamment sur les offres commerciales, les bons de réductions et autres avantages fidélité, et les invitations aux ventes privées.

Modification des coordonnées du Porteur : Le Porteur garantit l'exactitude de toutes les informations fournies et sera seul responsable de toute indication erronée, incomplète ou obsolète. En cas de changement de nom ou toute autre indication d'état civil, d'adresse postale, d'adresse électronique ou de numéro de téléphone, le Porteur devra le signaler en magasin ou par courriel depuis la rubrique « Service client » ou par courrier à l'adresse suivante (préciser le numéro de la carte fidélité concernée afin de continuer à percevoir les avantages de la carte et joindre une copie ou présenter une pièce d'identité) :

SEDEV - Carte « DES MARQUES & VOUS » - Zone industrielle La Pilaterie - 23 Rue des Châteaux
(59290) WASQUEHAL

Transfert et localisation des données : Les données personnelles des adhérents sont stockées sur des serveurs situés sur le territoire français. Toutefois, certaines données relatives aux adhérents pourront faire l'objet d'un traitement opéré au sein de l'Union européenne. En cas de transfert sécurisé hors de l'Union européenne notamment dans le cadre de la réalisation d'enquête de satisfaction et dans un but d'amélioration du programme fidélité, la société SEDEV s'engage à ce que le traitement soit réalisé dans un pays tiers disposant d'une décision d'adéquation ou, que le traitement soit encadré par des clauses contractuelles types émises par la Commission européenne ou, que le traitement soit réalisé par une entreprise établie aux Etats-Unis et ayant adhéré au Privacy Shield.

Transmission et sécurité des données : Les données personnelles collectées pourront être communiquées au Groupe VERYWEAR, dont la holding est la Société VERYWEAR.

La Société SEDEV s'assure de prendre l'ensemble des précautions nécessaires pour préserver la sécurité et la confidentialité des données transmises par l'utilisateur par la mise en place de système de sécurité renforcé.

Durée de conservation : Les données du Porteur ne sont conservées que pour une durée limitée dans le temps, proportionnelle aux finalités pour lesquelles elles sont collectées et traitées, et seront ensuite supprimées. Toutefois, conformément aux dispositions légales en vigueur, certaines données relatives aux transactions liées aux services d'achat pourront être archivées pour une durée pouvant aller jusqu'à 10 ans.

Réception des offres commerciales : l'adhésion au programme fidélité n'implique pas la réception automatique des communications commerciales de la part de la Société SEDEV. C'est à l'occasion de l'adhésion au programme fidélité en caisse du magasin que le Porteur a la faculté d'accepter de recevoir ces offres commerciales et newsletters.

Le Porteur recevra alors les offres commerciales en fonction de ses choix. Cet opt-in est valable selon sa nature et pour la durée légale prévue, à compter de la dernière activité du Porteur dans le cadre du programme fidélité, en l'absence de renouvellement de la carte fidélité.

Le Porteur dispose de la faculté de retirer son consentement à tout moment :

- en adressant un mail à privacy@verywear.fr ou en accédant à son espace fidélité en ligne, dans la rubrique « mes abonnements fidélité »
- en cliquant sur le lien de désabonnement intégré dans les newsletters qui vous sont adressées ;
- en s'adressant directement en magasin
- en adressant un courrier à : **SEDEV - Carte « DES MARQUES & VOUS »** - Zone industrielle La Pilaterie - 23 Rue des Châteaux – (59290) WASQUEHAL

Exercice des droits : Conformément aux articles 38, 39 et 40 de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, et aux articles 16 et suivants du Règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016, nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition au traitement des données qui vous concernent. Vous

« DES MARQUES & VOUS »

Les Conditions Générales suivantes sont applicables depuis le 08/10/2018 pour les magasins DEVIANNE Vendenheim/Arras/Quetigny / Saint-Brieuc / Boulogne et Metz et depuis le 10/10/2018 pour les autres magasins DEVIANNE (sauf Douai) ainsi que sur le site internet www.des-marques-et-vous.com.

Elles annulent et remplacent toutes les Conditions Générales antérieures (notamment « Ça M'avantageS ! » DEVIANNE)

pouvez également exercer votre droit à la limitation du traitement, à l'effacement et à la portabilité de vos données. Aussi, vous avez la possibilité de nous communiquer vos directives anticipées sur le sort de vos données personnelles après votre décès (conservation, l'effacement et communication de vos données personnelles à un tiers que vous aurez désigné).

Pour exercer ces droits, adressez-vous :

- Par mail adressé à l'adresse suivante : privacy@verywear.fr, en précisant l'objet de votre demande et en téléchargeant en pièce-jointe une copie recto-verso de votre carte d'identité.
- Par courrier (*préciser l'objet de la demande et joindre une copie de la pièce d'identité*), à :
SEDEV – Carte « DES MARQUES & VOUS »
Zone industrielle La Pilaterie
23 Rue des Châteaux
59290 WASQUEHAL

Le responsable de traitement s'engage à traiter votre demande dans le meilleur délai ne pouvant excéder le délai maximum légal de 2 mois.

Vous avez la possibilité de vous opposer à la prospection commerciale au démarchage téléphonique en s'inscrivant gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique accessible sur le site www.bloctel.gouv.fr. Cette inscription interdit à un professionnel de démarcher l'adhérent téléphoniquement, sauf en cas de relations contractuelles préexistantes.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter notre politique de protection des données à caractère personnel accessible en ligne sur : https://www.devianne.com/wp-content/uploads/2015/08/DEVIANNE_Protection-des-donn%C3%A9es-%C3%A0-caract%C3%A8re-personnel.pdf

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions sur la gestion de vos données personnelles, notre service client est à votre disposition.

IX. PROPRIETE INTELLECTUELLE

La Société SEDEV est propriétaire des droits sur la marque « DEVIANNE » et « DES MARQUES & VOUS », les logos, textes, et autre représentation de la Carte de fidélité et de l'ensemble des supports de communication attachés au programme fidélité. Ces éléments constituent ensemble une œuvre protégée par les Conventions Internationales et les lois en vigueur sur la Propriété intellectuelle et notamment le droit d'auteur, la concurrence déloyale et les marques déposées.

Aucune des dispositions des présentes Conditions Générales ne pourra être interprétée de manière à concéder au Porteur un droit de quelque nature que ce soit sur les éléments protégés par la propriété intellectuelle.

Aucune reproduction ou représentation, totale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, ne peut avoir lieu sans le consentement écrit et préalable de la Société SEDEV. Une violation des dispositions de l'article L.122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle serait constitutif d'un délit de contrefaçon et sanctionné comme tel.

X. RESPONSABILITE

La responsabilité de la Société SEDEV ne saurait être engagée si la mauvaise exécution ou l'inexécution de ses obligations est imputable au Porteur de la carte fidélité ou en cas de force majeure.

En cas de vol ou perte de la Carte fidélité, la Société SEDEV se dégage de toute responsabilité.

« DES MARQUES & VOUS »

Les Conditions Générales suivantes sont applicables depuis le 08/10/2018 pour les magasins DEVIANNE Vendenheim/Arras/Quetigny / Saint-Brieuc/ Boulogne et Metz et depuis le 10/10/2018 pour les autres magasins DEVIANNE (sauf Douai) ainsi que sur le site internet www.des-marques-et-vous.com.

Elles annulent et remplacent toutes les Conditions Générales antérieures (notamment « Ça M'avantageS ! » DEVIANNE)

XI. LITIGES / JURIDICTION COMPETENTE / MEDIATION

Conformément aux dispositions de l'article L.612-1 du Code de la consommation, le client est informé de sa possibilité de recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement d'un litige.

Il peut recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS par voie électronique : conso.medicys.fr, ou par voie postale : MEDICYS 73 Boulevard de Clichy 75009 PARIS.

En cas de litige relatif à l'inscription au programme, à la remise de la carte fidélité et l'utilisation du programme fidélité, la loi applicable sera la loi Française et les tribunaux français auront compétence exclusive.